

Sommaire

Cowdriose en Angola	89
Fièvre aphteuse à Taipei China : isolement du virus chez des bovins (rapport de suivi)	90

COWDRIOSE EN ANGOLA

RAPPORT D'URGENCE

Texte d'une télécopie reçue le 25 juin 1999 du Docteur Filipe Vissesse, directeur national de l'élevage, ministère de l'agriculture et du développement rural, Luanda :

Date du rapport : 23 juin 1999.

Un foyer de cowdriose a été signalé dans la province de Kwanza-Sul, à 300 km de la capitale Luanda.

Ce foyer a été observé dans une exploitation privée de la commune de Porto-Amboim (sur la façade littorale). Cette exploitation, installée depuis deux ans dans cette localité, compte 800 bovins de races exotiques (Brahman et Simmental) importées d'Afrique du Sud.

Selon les premières informations parvenues à la Direction nationale de l'élevage, qui ont été communiquées par le vétérinaire assistant de l'exploitation, les premiers cas ont été observés au début du mois de mai 1999 quand les animaux revenaient de la première transhumance effectuée depuis que ce troupeau a été installé dans la localité. Durant la transhumance, le troupeau a été séparé en plusieurs groupes et ce n'est que dans l'un des troupeaux, constitué de 150 bovins de race Brahman, que les premiers cas ont été observés et que 39 animaux sont morts.

Dès que les premiers cas ont été signalés, l'exploitation atteinte a importé de l'oxytétracycline longue action et le troupeau suspect a été soumis à une antibiothérapie.

Une équipe de la Direction nationale de l'élevage s'est rendue sur le terrain et a constaté l'existence du foyer ainsi que la présence de tiques du genre *Amblyomma*.

Des prélèvements ont été effectués (encéphale, nœuds lymphatiques, sang et tiques) pour l'identification et la confirmation du diagnostic au laboratoire.

La région où le foyer a été observé est l'une des zones où la tique *Amblyomma pomposum* est présente et où la cowdriose a été signalée bien avant 1975. Les races bovines autochtones sont vraisemblablement résistantes, mais l'on manque d'études épidémiologiques depuis l'indépendance.

Etant donné que le programme de prophylaxie soutenu par le gouvernement angolais ne vise pas la cowdriose, la Direction nationale de l'élevage a autorisé cette ferme à importer des vaccins d'Afrique du Sud.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE À TAIPEI CHINA
Isolement du virus chez des bovins (rapport de suivi)

RAPPORT DE SUIVI N° 1

Traduction d'une télécopie reçue le 28 juin 1999 du Docteur Watson H.T. Sung, Directeur général adjoint, Bureau de la quarantaine et de l'inspection zoosanitaire et phytosanitaire, Conseil de l'agriculture, Taipei :

Terme du rapport précédent : 11 juin 1999 (voir *Informations sanitaires*, 12 [23], 84, du 18 juin 1999).

Terme du présent rapport : 25 juin 1999.

Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
préfecture de Kinmen	3 exploitations bovines
préfecture de Tainan (sur l'île de Taïwan)	3 exploitations bovines

Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
bov	416	0*	0	416	0

* aucun bovin n'a présenté de signes cliniques de la fièvre aphteuse.

Diagnostic : des anticorps spécifiques ont été mis en évidence dans des sérums appariés.

A. Laboratoire ayant confirmé le diagnostic : Institut de recherche en santé animale de Taïwan.

B. Epreuves diagnostiques réalisées : isolement viral, épreuve de neutralisation virale, et ELISA.

C. Agent causal : virus de sérotype O. D'après les résultats de l'analyse de la séquence d'ADN, la souche en cause, d'origine bovine, est différente de la souche O_{Taïwan} (souche spécifique du porc). La séquence d'ADN de l'isolat de deux des fermes de Tainan est similaire à 99,6 % et 98,8 % à la séquence d'ADN du premier isolat de Kinmen.

Mode de diffusion de la maladie : avant la découverte du virus de la fièvre aphteuse chez des bovins de Kinmen, certains bovins de cette île avaient été transportés sur l'île de Taïwan, où ils ont été abattus en vue de la vente de leur viande sur les marchés locaux.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport :

- abattage sanitaire : tous les bovins présents dans les fermes atteintes ont été détruits ;
- tout transport de bétail et de produits dérivés de Kinmen vers Taïwan et vers d'autres îles demeure interdit ;
- à Tainan, le marché de la viande a été fermé provisoirement, et tous les bovins, caprins, cervidés et porcs ont été revaccinés dans un rayon de 6 km autour des trois fermes atteintes ;
- le programme de surveillance se poursuit.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'Office international des épizooties aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'Office international des épizooties.